

Annonces Légales

DRCI/BREC R02-2024-12-31-00002

Arrêté fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 en Martinique

CONSTITUTION

FI32636

Par acte SSP du 22/07/2025 à FORT-DE-FRANCE (972), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société de Participations Financières de Profession Libérale de pharmaciens d'officine sous la forme d'une Société par actions simplifiée

DENOMINATION : AM'S PHARMA
SIEGE SOCIAL : Centre Commercial Pharmacie Dillon - Immeuble Rocade 97200 FORT DE FRANCE

OBJET PRINCIPAL : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession de parts ou actions de toutes sociétés d'exercice libéral d'officine de pharmacie ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine. Toutes prestations de services dans les domaines de la gestion, du marketing, du commercial, des ressources humaines et de la stratégie destinées exclusivement aux sociétés dont elle détient des participations.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
CAPITAL SOCIAL : 1000€

PRESIDENT : M. Fouzi-Amin AMRI, demeurant C4 Résidence les Abeilles 97200 FORT DE FRANCE.

IMMATRICULATION : au RCS de FORT DE FRANCE.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à son porteur, dans l'actif social, les bénéficiaires et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne, en outre, le droit au vote et à la représentation dans les décisions des associés, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être transmises ou cédées qu'au profit d'une personne justifiant de l'une des qualités énoncées à l'article 8 des présents statuts et qui n'est pas frappée d'une interdiction d'être membre de la société en vertu des mêmes dispositions. Les cessions à titre onéreux d'actions consenties aux associés ou aux tiers étrangers à la société ne peuvent être réalisées qu'avec le consentement de la majorité des deux tiers des associés professionnels exploitants.

MODIFICATIONS

FI32637



CASE DES ANSES

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 43 rue Marie Thérèse Lung Fou,
B1 - 97200 FORT-DE-FRANCE
819 997 024 RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du Procès-verbal de l'AGM du 30/06/2025, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société de

Habitation Génipa - 97224 DUCOS vers le nouveau siège social sis 43 rue Marie Thérèse Lung Fou, B1 - 97200 FORT-DE-FRANCE à compter de ce jour.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Fort-de-France.

Pour avis.

DISSOLUTION

FI32635



VANISA

société en liquidation
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Résidence la Perle
Appt 23 - ZAC Etang Z'abricots
97200 Fort-de-France
813 613 619 RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une AGE en date du 25/07/2025, il a été décidé :

La dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation à compter de ce jour. La nomination comme Liquidateur de Monsieur Jean-Yves FACELINA, né le 01/04/1972 à Fort-de-France, demeurant 318 lotissement les Terres Basses 97150 SAINT-MARTIN avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. De fixer le siège de la liquidation au siège social de la société adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Fort de France.

Mention sera faite au RCS de Fort de France.

Pour avis

FI32634



CF FOOD

société en liquidation
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Résidence la Perle
Appt 23 - ZAC Etang Z'abricots
97200 Fort-de-France
813 613 627 RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une AGE en date du 25/07/2025, il a été décidé :

La dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation à compter de ce jour. La nomination comme Liquidateur de Monsieur Jean-Yves FACELINA, né le 01/04/1972 à Fort-de-France, demeurant 318 lotissement les Terres Basses 97150

SAINT-MARTIN avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. De fixer le siège de la liquidation au siège social de la société adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Fort de France.

Mention sera faite au RCS de Fort de France.

Pour avis

TRIBUNAUX

FI32647

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT L'HOMOLOGATION D'UN PLAN DE REDRESSEMENT PAR VOIE DE CONTINUATION POUR UNE DUREE DE 10 ANS

AFFAIRE : N° RG 24/00034 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIEJE

Le 30 Avril 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé l'homologation d'un plan de redressement par voie de continuation pour une durée de 10 ans à l'égard de :

Monsieur Richard Martin JANVIER
Route de Balata - 20 lot la Norville
97200 FORT DE FRANCE
SIREN: 342 790 763
entrepreneur individuel (travaux de maçonnerie)

* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT DE FRANCE

*MET FIN A LA MISSION DE L'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE ET LE DESIGNE EN QUALITE DE COMMISSAIRE A L'EXECUTION DU PLAN :

la SELARL AJA&ASSOCIES, Représentée par Me Alain MIROITE, en qualité de CEP

Centre d'affaires Agora - bât. C 97200 FORT DE FRANCE

* MANDATAIRE JUDICIAIRE DESIGNÉ DANS SES FONCTIONS JUSQU'À L'ACHÈVEMENT DES OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION DU PASSIF :

La SELARL MONTRAVERS YANGTING, Représentée par Me Yohann YANGTING

6 Rue des Arums Anse Mitan 97229 TROIS-ILETS

FI32642

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT ORDONNANT L'AUTORISATION D'ALIÉNER UN BIEN IMMOBILIER

AFFAIRE : N° RG 23/00124 - N° Portalis DB3X-W-B7H-TH6NI

Le 22 Juillet 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a ordonné l'autorisation d'aliéner un bien immobilier à l'égard de :

LA SCI CALISSA
6, Allée des Perruches
Route de Didier
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 479 253 296

AUTORISE LECOMMISSAIRE A L'EXECUTION DU PLAN, représentée par

La SELARL AJA&ASSOCIES, en la personne de Me Alain MIROITE

Centre d'Affaires AGORA Bat C - Pointe des Grives
97200 FORT DE FRANCE

à aliéner :

-une maison d'habitation située 6 Allée des Perruches - Quartier Union - Didier - 97200 FORT DE FRANCE pour en permettre la vente aux prix de cession de 556 000,00€ (Cinq cent cinquante six Mille Euros).

ORDONNE le versement des fonds, déduction faite des frais de mainlevée d'hypothèque et des charges de copropriété entre les mains de la SELARL a AJA&ASSOCIES, en la personne de Me Alain MIROITE, désigné en qualité de Commissaire à l'Exécution du Plan par jugement en date du 12 Décembre 2017 ;

* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de Fort de France

* mandataire judiciaire : La SELARL MONTRAVERS YANGTING, Représentée par Me Yohann YANGTING

6 Rue des Arums Anse Mitan 97229 TROIS-ILETS

FI32638

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT L'OUVERTURE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

AFFAIRE: N° RG 25/00032 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TIO77

Le 22 Juillet 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé l'ouverture des opérations de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Madame Patricia TRIESTE EP. PUJOL
Route de Didier
60, Rue du Professeur Raymond Garcin
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 425 058 419

Activité : Infirmière Libérale
Date de la Cessation des paiements : 01/03/2024.

* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT DE FRANCE

* mandataire judiciaire : La SELARL MONTRAVERS YANGTING, Représentée par Me Yohann YANGTING en qualité de Mandataire Liquidateur

6 Rue des Arums Anse Mitan 97229 TROIS-ILETS

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Notre e-mail

contact@lelegis.fr

Notre téléphone

06 90 25 89 84